

chevêque, était ainsi devenu le siège d'un comté dont la seigneurie, exercée collectivement par l'archevêché et le Chapitre, relevait de l'empereur. Au moyen-âge, l'empereur d'Occident étant censé le suzerain par excellence des principautés temporelles comme le pape des pouvoirs spirituels, quand on voulait dépendre du sceptre le plus éloigné et le moins gênant, on se proclamait vassal de l'empereur, vassalité plus nominale que réelle puisque le titre de ville impériale était à peu près synonyme de celui de ville libre. En vertu de ce privilège, les seigneurs comtes de Lyon se considéraient comme indépendants, et, le prestige de l'autorité religieuse se joignant pour eux à celui de la puissance féodale, ils crurent pouvoir dominer sans modération une population riche, nombreuse et ardente qui ne tarda pas à s'agiter sous la main du maître, excitée qu'elle était, peut-être par des abus réels, en tout cas par l'exemple de tant de villes déjà en lutte avec leurs seigneurs, et par ce mouvement vraiment libéral qui marquait le début des temps modernes.

Les habitants de Lyon se soulevèrent une première fois en 1193, et obligèrent leur archevêque à construire une citadelle pour sa demeure et une autre pour celle de ses chanoines (1).

Après cela, trente-cinq années s'écoulèrent au milieu de plaintes, de menaces et de violences qui n'aboutirent pas à la guerre, mais au bout desquelles les bourgeois, bien décidés à secouer le joug féodal, s'érigèrent en commune. Le premier corps de ville, pour employer la vieille expression qui dési-

(1) Pierre-Seize fut construit ou du moins considérablement fortifié alors par l'archevêque Renaud, comme demeure seigneuriale des archevêques. La cathédrale de Saint-Jean et le cloître environnant furent munis d'une enceinte fortifiée.